Saint-Louis La belle à décou Novembre 2024

CE MOIS-CI À L'INTÉRIEUR

- Séance ordinaire du conseil
- Offre d'emploi
- Avis public
- Caserne incendie
- La Guignolée
- Brunch
- Inscription au dépouillement de l'arbre de Noël
- Tournoi de Poker
- Les nouveautés de la Bibliothèque
- SARCA
- Et plus...

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS



750, rue St-Joseph

L'ÉCHO



La guign 🙀 lée 2024

CUEILLETTE DE DONS EN ARGENT SEULEMENT

Samedi 7 décembre 2024 de 11:00 à 13:00 (Détail à l'intérieur)

<u>à la mairie</u>



Yvon Daigle Maire 450-788-2635



430 700 2033

Jean Sioui Conseiller #1 450-788-2080



Jean-Claude Drolet Conseiller #2 450-788-2020



Patrice Forcier Conseiller #3 450-788-2514



Robert Charron Conseiller #4 514-588-1425



Jean-Pierre Arpin Conseiller #5 450-788-2726



Jacques Mathieu Conseiller #6 450-788-2413

Directrice générale Mme Joscelyne Charbonneau, poste 2001 dg@saint-louis.ca

Secrétaire-trésorière adjointe Mme Guylaine Lapierre, poste 2002 admin@saint-louis.ca

Inspecteur en bâtiment M. Serge Vaillancourt poste 2003 permis@saint-louis.ca

Responsable des loisirs et adjointe à l'administration Mme Lyne Labelle, poste 2005 Mme Stéphanie Charbonneau loisirs@saint-louis.ca

Responsable de la Bibliothèque Mme Isabelle Leclerc, poste 2008

Contremaitre aux travaux publics
M. Richard Drapeau, poste 2004
voirie@saint-louis.ca
Journalier
M. Mathieu Ménard Sansoucy
Préposée aux Espaces verts, parcs et ménage
Mme Chantal Cloutier



Bureau municipal: 750, rue St-Joseph Sant-Louis (Québec) JOG 1K0 Téléphone: **450-788-2631**

www.saintlouis.ca Municipalité de Saint-Louis

Urgence:

Fin de semaine et jours fériés Cellulaire: 450-779-9388

Heures de bureau:

Du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h00 Vendredi Fermé

Location du Centre récréatif 450-788-2631 poste 2002

Animaux - SPA Drummondville 1-855-472-5700

Fadoq Jean Trempe, président 579-489-2696

Ginette Brosseau, responsable des cartes de membre **579-445-2002**

Fabrique St-Louis 931, St-Edouard à Saint-Jude 450-792-3943 MRC des Maskoutains



Pompiers - Police - Ambulance 911 / 310-4141

*4141



SERVICES MUNICIPAUX

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

L'inspecteur en bâtiment, est disponible les MARDIS ET MERCREDIS, sur rendez-vous. Vous devez communiquer avec lui au 450-788-2631 poste 2003 avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

FEU EN PLEIN AIR

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de monsieur Jacques Mathieu 450-788-2413

RÉCUPÉRATION DE PILES AU BUREAU MUNICIPAL

Vous pouvez déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures.

Les piles acceptées sont:

AA, AAA, C, D et 9 volts.

VERSEMENT DES TAXES

11 mars 2024
2e versement: 25 avril 2024
3e versement: 10 juin 2024
4e versement: 25 juillet 2024
5e versement: 10 septembre 2024
6e versement: 28 octobre 2024



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 4 NOVEMBRE 2024

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, lundi le 4 novembre 2024 à 20h00 à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers: Jean Sioui, Patrice Forcier, Jean-Pierre Arpin, Jacques Mathieu, Robert Charron et Jean-Claude Drolet. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale et greffière-trésorière.

Ouverture de la séance

Administration générale

- · Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 7 octobre 2024;
- Dépôt de la liste des déboursés du mois et adoption des comptes à payer;
- Autorisation pour droits de passe sur le territoire 2024-2025 : Club des neiges Sorel-Tracy inc.;
- Autorisation pour droits de passe sur le territoire 2024-2025 : Club 3 & 4 roues comté de Johnson Inc.;
- Journée mondiale de l'enfance La grande semaine des tout-petits Proclamation;
- Autorisation de paiement règlement numéro 542-22 Programme de revitalisation;
- Entente intermunicipale relative à la fourniture de services d'ingénierie et d'expertise technique Signature;
- Confirmation de l'emplacement du local de travail de la secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Louis;
- Offre d'emploi : Embauche d'une ressource à temps partiel pour une période indéterminée au Service des Loisirs -Évènements et soutien administratif;
- Fermeture du Bureau municipal pour la période du Temps des fêtes;

Transport

- Autorisation de paiement Groupe 132;
- Autorisation de paiement L. Chamberland : rénovations Centre récréatif;
- Autorisation de paiement L. Chamberland : rénovations Centre récréatif;

Hygiène du milieu

· Achat conjoint de bacs roulants 2025;

Aménagement, Urbanisme et Développement

- Dépôt de la liste des permis émis octobre 2024;
- Avis de motion du projet de Règlement numéro 562-24 relatif aux règlements de zonage numéro 389-06; Le Chapitre 27-Dispositions relatives au noyau villageois du Règlement est abrogé et remplacé par le règlement 558-24 PIIA;
- Adoption du projet de Règlement numéro 562-24 relatif aux règlements de zonage numéro 389-06; Le Chapitre 27-Dispositions relatives au noyau villageois du Règlement est abrogé et remplacé par le règlement 558-24 PIIA;
- Adoption du Règlement numéro 558-24 relatif au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la Municipalité de Saint-Louis;

Loisirs et Culture

- Autorisation de dépenses : Spectacle Florence K;
- 150e anniversaire de la Municipalité de Saint-Louis : Programmation réservation et signature de contrat;
- Restauration de la patinoire;

Clôture de la séance

POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES PROCÈS-VERBAUX, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS À L'ADRESSE SUIVANTE: www.saint-louis.ca

Mardi, 10 décembre 2024

Séance extraordinaire à 19h30 - Adoption du budget 2025 et Plan triennal d'immobilisation 2025-2026-2027 Séance ordinaire du conseil à 20h00

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT



SERVICE GRATUIT BUREAU MUNICIPAL (450) 788-2631 poste 2002

Joscelyne Charbonneau Commissaire à l'Assermentation



OFFRE D'EMPLOI

RESSOURCE AU SERVICE DES LOISIRS - ÉVÈNEMENTS ET SOUTIEN ADMINISTRATIF (POSTE À TEMPS PARTIEL)

La Municipalité de Saint-Louis offre l'opportunité d'un emploi d'entrée ou de travail à temps partiel pour une personne qui souhaite partager ses compétences en relevant des défis de polyvalence et de variété de mandats.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la directrice générale, le titulaire du poste aura à effectuer des tâches administratives de nature variée afin de pourvoir aux remplacements lors des absences du personnel administratif ainsi qu'aux surcroîts de travail au Service des Loisirs et évènements spéciaux de la Municipalité.

PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- · Accueillir et guider, au besoin, le citoyen et toute autre clientèle;
- · Assurer la réception des appels et suivis;
- · Assurer le soutien au montage et à l'impression du Bulletin municipal;
- · Soutien à la mise à jour du site Internet;
- · Responsable de la numération de documents;
- · Classement:
- •Assister aux rencontres de Comités pour les évènements spéciaux et préparer les documents pour les séances ou réunions du service concerné ;
- Effectuer toute autre tâche connexe de même nature et en relation directe avec cet emploi.

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS

- Détenir un DEP ou AEC en bureautique, secrétariat ou expérience pertinente en lien avec l'emploi;
- Bonne maîtrise des logiciels de la suite Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook)
- Faire preuve de professionnalisme, de tact, d'entregent, de courtoisie et de discrétion avec le public ; Être autonome, organisé et habile à travailler en équipe; Posséder une excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite; Sens de l'organisation et de l'initiative.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à temps partiel pour une durée indéterminée.

2 jours / semaine à raison de 7,5 heures par jour (jours à déterminer avec l'employeur).

Salaire à discuter

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 29 novembre 2024 à l'adresse suivante : 750, rue Saint-Joseph, Saint-Louis (Qué) JOG 1KO ou par courriel à dg@saint-louis.ca ou

* Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. * Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Joscelyne Charbonneau Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT SUIVANT: RÈGLEMENT NUMÉRO 558-24 RELATIF AU PLAN D'IMPLANTATION ARCHITECTURALE (PIIA) DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

Avis est par la présente donné par la soussignée, QUE:

Lors de la séance ordinaire tenue le 4 novembre 2024, le Conseil municipal, par le biais de sa résolution numéro 2024-11-192, a adopté le règlement numéro 558-24 relatif au Plan d'implantation architecturale (PIIA) de la Municipalité de Saint-Louis.

Ce règlement entrera en vigueur sur réception du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 750, rue Saint-Joseph durant les heures normales d'ouverture ou sur le site Internet de la Municipalité au www.saint-louis.ca Donné à Saint-Louis le 6 novembre 2024

Joscelyne Charbonneau Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROJET DE REGLEMENT NUMERO 562-24 RELATIF AU REGLEMENT DE ZONAGE NUMERO 389-06

Avis est par la présente donné par la soussignée, QUE:

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 4 novembre 2024, le conseil a adopté, par résolution, le Projet de règlement numéro 562-24 intitulé « Règlement numéro 562-24 relatif au règlement de zonage numéro 389-06 ».

Conformément à l'article 123 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le mardi, 10 décembre 2024 à 19 h à la salle du conseil municipal, située au 750, rue Saint-Joseph, à Saint-Louis. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement a pour objet d'apporter les modifications requises afin d'assurer leur concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains en lien avec les normes applicables aux bâtiments patrimoniaux, ainsi qu'au noyau villageois en matière de protection de bâtiments patrimoniaux.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 750, rue Saint-Joseph durant les heures normales d'ouverture ou sur le site Internet de la Municipalité au www.saint-louis.ca.

Donné à Saint-Louis le 6 novembre 2024

Joscelyne Charbonneau Directrice générale et greffière-trésorière



AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS Adoption du budget 2025 et Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée :

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis adoptera le budget pour l'exercice financier 2025 et le Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mardi 10 décembre 2024 à 19 h 30 à la salle du Conseil située au 750, rue Saint-Joseph en la municipalité de Saint-Louis laquelle portera uniquement sur les sujets suivants :

- Adoption du budget 2025;
- Adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Saint-Louis, ce 6e jour de novembre 2024

Joscelyne Charbonneau Directrice générale et greffière-trésorière

NOEUDVEMBRE



PERMIS ET RÈGLEMENTS Mot de l'inspecteur en bâtiment et en environnement



Mon maître est propre, ma Municipalité aussi : il est important de ramasser les excréments de son chien!

La Municipalité souhaite rappeler aux propriétaires de chiens l'importance de ramasser les excréments de leur animal, afin de maintenir un environnement propre et harmonieux pour tous.

Pour ce faire, le propriétaire d'un chien doit se prémunir des éléments essentiels pour ramasser les excréments que l'animal génère, et ce, tant sur le trottoir, dans les espaces publics que sur les terrains privés. Tout gardien doit nettoyer immédiatement les matières fécales produites par le chien sur toute propriété et en disposer d'une manière hygiénique.

Ainsi, pour une question de gros bon sens, de respect, de fierté, de propreté et d'hygiène, il importe de se prémunir des articles nécessaires, afin de recueillir les matières fécales de son animal, par respect pour les voisins, pour les enfants, pour les citoyens et les visiteurs.

Merci de votre collaboration!

PERMIS DE BRÛLAGE

La Municipalité de Saint-Louis rappelle que les permis de brûlage, pour feux à ciel ouvert en zone d'urbanisation, sont obligatoires et GRATUITS. Vous devez communiquer avec M. Jacques Mathieu au 450-788-2413 pour obtenir votre permis.

Notez que si vous effectuez un feu sans permis et que cela occasionne le déplacement des pompiers, un constat d'infraction pourrait vous être remis.

ABRI TEMPORAIRE

La municipalité de Saint-Louis tient à aviser ses citoyens que les abris d'auto temporaire sont autorisés du 15 octobre 2024 au 15 mai 2025.



DÉPÔT DE NEIGE

La municipalité de Saint-Louis tient à vous rappeler qu'il est interdit de jeter ou déposer de la neige ou glace sur le domaine publique. Article 33 du règlement no 549-23 sur les nuisances.

Serge Vaillancourt
Inspecteur en bâtiment et en environnement
788-2631, poste 2003
permis@saint-louis.ca

Mardi et mercredi de 8 h à 15 h 30

Le député Jean-Bernard Émond annonce près de 2,4 M\$ à la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue

SOREL-TRACY, le 2 octobre 2024 – Au nom de la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest, le député de Richelieu, M. Jean-Bernard Émond, est fier d'annoncer qu'une somme de 2 399 550 \$ a été accordée à la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue pour l'agrandissement et la mise aux normes de la caserne de pompiers, érigée au 790, rue Saint-Pierre, à Massueville.

Au terme du projet, le bâtiment, sur un seul niveau, verra sa superficie totale plus que doubler. Plusieurs composantes indispensables y seront ajoutées, notamment un garage avec deux portes pour les véhicules d'intervention, un espace de décontamination, des salles d'entretien des appareils et des équipements de protection, ainsi que des espaces administratifs, de travail et de vie. Les interventions comprendront également plusieurs éléments de mise à niveau et de rénovation concernant la partie déjà existante de la caserne. Tout cela permettra à la Régie de continuer à desservir ses trois municipalités partenaires, soit Massueville, Saint-Louis et Saint-Aimé.

- « L'agrandissement et la réfection de la caserne de Massueville sont déterminants pour offrir au personnel du service incendie les conditions optimales pour accomplir sa mission. Je suis particulièrement heureux pour les gens de Massueville, de Saint-Louis et de Saint-Aimé, car la réalisation de ces travaux se fera au bénéfice de leur sécurité. Ce projet démontre parfaitement l'impact significatif des contributions gouvernementales aux infrastructures municipales. » Jean-Bernard Émond, député de Richelieu
- « La Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue est fière d'annoncer son projet d'agrandissement et de mise aux normes de la caserne. Cette initiative, en plus de fournir au personnel un milieu de travail sécuritaire et moderne, permettra de continuer à offrir, à long terme, un service de protection contre les incendies de qualité aux populations de Saint-Louis, de Saint-Aimé et de Massueville. »

Denis Benoit, président de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue

« Contribuer à offrir des infrastructures de qualité et modernes, répondant aux besoins de la population, est une fierté pour notre gouvernement. En ce sens, l'aide financière de près de 2,4 millions accordée à la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue témoigne de notre engagement à soutenir le milieu municipal dans la réalisation de projets en infrastructures, tout en renforçant la sécurité et le bien-être de nos collectivités. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales





Légende de l'image (de gauche à droite): M. Sébastien Lavallée, contremaitre de chantier, M. Pierre Michaud, administrateur du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue, M. Yvon Daigle, maire de Saint-Louis et 2e vice-président de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue, M. Jacques Desrosiers, administrateur du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue, M. Jean-Bernard Émond, député de Richelieu, M. Denis Benoit, maire de Saint-Aimé et président de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue, M. Richard Gauthier, maire de Massueville et 1er vice-président de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue, M. Hugo Robidoux, directeur incendie de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue, M. Elvis Deroy, directeur incendie adjoint de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue.



CUEILLETTE DE DONS EN ARGENT SEULEMENT

Samedi 7 décembre 2024 de 11:00 à 13:00 Bureau municipal Coin Principale, St-Michel et St-Joseph

POUR UNE DEMANDE DE PANIER ALIMENTAIRE

Vous devez téléphoner au
Presbytère de Saint-Jude
450-792-3943 ou 450-788-2022
Avant le 1er décembre 2024
preuve de résidence obligatoire

COMMISSION DES LOISIRS DE SAINT-LOUIS

100, RUE MESSIER 450-788-2742





ADMINISTRATEURS

ADMINISTRATEURS

Marc Lavoie
450-788-3366
Président

Jonathan Arpin 450-501-4727 Vice-Président

Maxime Morin 450-502-1688 Administrateur

Robert Rémillard 579-445-1011 Administrateur

Marcel Lavallée 450-788-2301 Administrateur

Simon Claing 450-888-5146 Administrateur

Lyne Labelle 450-788-2365 Secrétaire-trésorière

Josée Luckenuik 450-561-6606 Administrateur

Jacques Mathieu 450-788-2413 Conseiller municipal Jean-Pierre Arpin 450-788-2726 Conseiller municipal

Prochaine assemblée LUNDI, 25 NOVEMBRE 2024 à 19h

BRUNCH

Brunch Âge d'Or

Le brunch du Club de l'Âge d'Or aura lieu dimanche 10 novembre 2024



Le coût du repas est de \$12.00 pour les 13 ans et plus , 7 ans à 12 ans \$6.00 et 6 ans et moins gratuit .

De 10h à midi, au Centre récréatif de Saint-Louis.

Bienvenue à tous, Club Fadoq de Saint-Louis

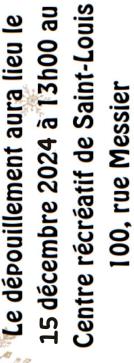
Dépouillement de l'arbre de Noël 2024



Attention Parents: Inscription obligatoire Nouvelle liste des enfants de 0 à 10 ans Vous devez inscrire vos enfants de 0 à 10 ans même s'ils étaient inscrits les années précédentes. Vous avez jusqu'au 21 novembre 2024 à 16h00 pour inscrire vos enfants au dépouillement 2024.

Aucune inscription par téléphone







Veuillez retourner le formulaire soit:

Par la poste: 750, rue St-Joseph Saint-Louis, Qc. J0G 1K0

Ou déposer le formulaire dans la boite de dépôt au bureau municipal Par courriel: loisirs@saint-louis.ca

Merci de votre collaboration !









BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 750, rue St-Joseph 450-788-2631 poste 2008

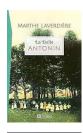
Bibliothèque municipale de Saint-Louis

ISABELLE, NATHALIE, MIA ET NOA

Adultes:







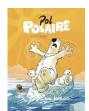








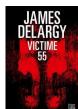
















Jeunesse:











Heures d'ouverture pour octobre et novembre 2024

NOVEMBRE 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10h à 11h30			19h à 20h			
10	11	12	13	14	15	16
			19h à 20h			
17	18	19	20	21	22	23
10h à 11h30			19h à 20h			
24	25	26	27	28	29	30
			19h à 20h			
						1

DÉCEMBRE 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 10h à 11h30	2	3	4 19h à 20h	5	6	7
8	9	10	19h à 20h	12	13	14
15 10h à 11h30	16	17	18 19h à 20h	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29 10h à 11h30	30	31				





DU NOUVEAU SUR LE TERRITOIRE

Partout au Québec, le bac **VERT** passe graduellement au **BLEU**.





OU

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains www.riam.quebec 450 774-2350 Octobre - 2024



CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS



Mamans et aînés actifs les lundis de 9 heurs à 10 heurs au Centre Récréatif



Tabata les jeudis soir de 18h15 à 19 heures au Centre Récréatif

*Veuillez prendre note que le centre récréatif ne sera pas disponible du 11 au 18 novembre 2024

NOVEMBRE 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3 Bibliothèque 10h à 11h30	Conseil Municipat	5 FADOQ	Bibliothèque 19h - 20h	7	8	9
BRUNCH FADOQ	11	FADOQ	Bibliothèque 19h - 20h	14	15	16 Florence K.
17 Bibliothèque 10h à 11h30	18	FADOQ	Bibliotheque 19h - 20h	21	22	23
24	25	FADOQ	Bibliothèque 19h - 20h	28	29	30

DÉCEMBRE 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bibliothèque 10h à 11h30	2	³ FADOQ	Bibliothèque 19h - 20h	5	6	7
BRUNCH FADOQ	9	10 FADOQ Conseil Municipal	Bibliothèque 19h - 20h	12	13	14
Bibliothèque 10h à 11h30	16	FADOQ	Bibliothèque 19h - 20h	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
Bibliothèque 10h à 11h30	30	31				

SARCA Mobile et la Maison La Passerelle



C'est depuis 2019 qu'une conseillère en information scolaire et professionnelle sillonne les municipalités de la MRC des Maskoutains afin de promouvoir et offrir les services SARCA. Au fil des années, un partenariat innovant et complémentaire s'est développé avec la Maison La Passerelle, une ressource en traitement des dépendances pour femmes, situé à St-Simon.

Sur la photo à gauche, voyez la directrice de la Maison La Passerelle, Amélie Lemieux accompagnée d'Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle pour SARCA Mobile.

La Maison la Passerelle est un organisme d'hébergement et de traitement des dépendances pour les femmes âgées de 18 ans et plus. Le centre peut accueillir jusqu'à 24 femmes pour un séjour de 5 à 6 mois. L'approche préconisée est cognitivo-comportementale et en communauté thérapeutique.

Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) sont offerts directement à la Maison la Passerelle. Des ateliers de groupes sont animés 2 fois par mois, ayant pour sujets la connaissance de soi et l'information scolaire. Les femmes peuvent également rencontrer la conseillère individuellement au bureau de la municipalité de Saint-Simon.

Depuis la mise en place de ce partenariat, plusieurs histoires positives et inspirantes sont nées. Durant leurs présences à St-Simon, certaines femmes ayant utilisé les services SARCA ont pu réussir le test de développement général (TDG) et d'autres ont obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5° secondaire (AENS). À la suite de leur séjour, d'autres participantes ont poursuivi vers des formations professionnelles, collégiales et même universitaires. Ce sont de beaux succès qui poussent les 2 organismes à vouloir maintenir ce partenariat encore longtemps.

Tous les citoyens et organismes des MRC des Maskoutains et d'Acton peuvent avoir accès aux services gratuits des SARCA. N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe afin de connaître ce qui s'offre à vous.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire & professionnelle audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca 450 773-8401, poste 6731





IL ÉTAIT UN JARDIN - FERME FLORALE

Isabelle Leclerc a reçue la Bourse agricole 2024 du député de Richelieu!

Merci à Jean-Bernard Émond, député de Richelieu à l'Assemblée nationale et au comité de sélection de reconnaître la floriculture par l'attribution de cette bourse!

Grâce à cette bourse, Isabelle pourra terminer l'aménagement intérieur d'un projet amorcé l'hiver dernier, soit la conversion d'une partie de son garage en atelier floral.



Félicitations Isabelle!

Location Chalet

Le temps des fêtes arrive, location disponible pour yous, la famille, la visite...!



2 chambres, cuisinette, salon, salle de bain, internet, tranquillité
Numéro d'hébergement touristique no 319871

Ô Chalet! Chemin Domaine Benoit

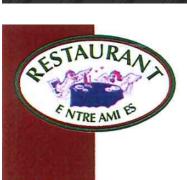
St-Louis, Montérégie-informations/photos supplémentaires/réservation: 450-501-3936

Courriel: ochaletbenoit@hotmail.com











propriétaires

1384, Michaudville St-Jude (Québec) JOH 1P0

(450) 792-3736



Les couvre-planchers ALAIN MORIN inc.

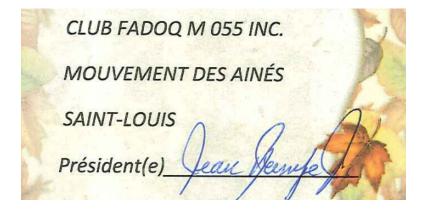
Vente et installation

- Tapis
- Prélart
- Céramique
- Tuile
- Plancher chauffant
- Plancher bois franc

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) JOH 1PO

Tél.: 450.792.2007

Fax: 450.792.2443



Dépanneur S.G. Bardier

Stéphane Bardler - Guylaine Laprade, Props

Station Service Pétro-T - Produits d'épicerle Produits surgelés - Agence SAQ Bières - Loto-Québec Service d'échange de propane Dépositaire du Super Radio Bingo CFNJ 99,1

948, rue Royale Massueville, Qc J0G 1K0 Tél.: **450-788-2000**



400, rang St-Yves Saint-Aimé, Qc. JOG 1K0 450-788-2361 villiardserresetjardins.com plvilliard@gmail.com



Pépinière comestible

Commandez en ligne 10% de rabais : STLOUIS

Émilie Guérard | Propriétaire (438) 928-3180

info@labrouettemaraichere.ca www.labrouettemaraichere.com

Plants de légumes, fines herbes et fleurs annuelles et vivaces. Certification biologique avec Ecocert.











